

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-dix-huitième session du Comité permanent  
Genève (Suisse), 3 - 8 février 2025

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES FINANCES ET DU BUDGET (FBSC)

1. Le sous-comité des finances et du budget (FBSC) du Comité permanent s'est réuni quatre (4) fois entre le 3 et le 8 février 2025. Le présent rapport contient les recommandations du sous-comité pour examen par le Comité permanent.
2. Les représentants des régions énumérées ci-dessous étaient présents aux sessions, comme suit :
  - a) Afrique: Kenya et Tanzanie
  - b) Asie: Japon
  - c) Amérique centrale et du Sud et Caraïbes: Brésil
  - d) Europe: Union européenne
  - e) Amérique du Nord: États-Unis d'Amérique
  - f) Océanie: Nouvelle-Zélande
  - g) Gouvernement dépositaire: Suisse
3. Mme Sarah Bagnall (Océanie – Nouvelle-Zélande), a présidé le FBSC durant la 78<sup>e</sup> session du Comité permanent.
4. La Secrétaire générale de la CITES, le chargé de gestion de l'administration et des fonds et le représentant du PNUE ont assisté aux sessions du FBSC.

Recommandations

Point 7 de l'ordre du jour : Questions financières

5. Le FBSC recommande que le Comité permanent :
  - a) approuve les rapports sur le programme de travail chiffré pour l'année 2023 et pour la période allant jusqu'au 30 septembre 2024 ;
  - b) approuve la demande de transfert du montant de 40 500 USD inscrit au budget de l'année 2024 (sous « Comité permanent - Personnel de conférence – Interprétation ») à l'année 2025 pour couvrir la tenue de la 78<sup>e</sup> session du Comité permanent de février 2025 ; et
  - c) prenne note des autres informations fournies dans le rapport.

Point 8 de l'ordre du jour : Rapport sur les scénarios budgétaires proposés pour 2026-2028

6. Le FBSC recommande que le Comité permanent :

- a) demande au Secrétariat d'informer virtuellement le FBSC, d'ici la fin du mois de mars 2025, sur les projets de scénarios budgétaires et les possibilités d'économies (par exemple, en rationalisant les points à l'ordre du jour, le volume de la documentation et les pages traduites) et de recettes et, si le FBSC le demande, une autre fois lorsque les rapports à la 20<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties seront finalisés ;
- b) demande au Secrétariat de préparer un scénario budgétaire de réelle croissance nominale zéro, dans lequel toute augmentation des coûts salariaux serait compensée par une baisse du montant attribué à d'autres postes budgétaires pour obtenir un budget inchangé ;
- c) observe que le FBSC a conseillé le Secrétariat sur l'information souhaitée pour faciliter la discussion sur les scénarios budgétaires à la 20<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties ;
- d) encourage les Parties à réfléchir au nombre de décisions et à leur coût lorsqu'elles soumettent ou renvoient des décisions à la Conférence des Parties, en tenant compte des incidences sur les ressources limitées du Secrétariat.

Point 9.1 de l'ordre du jour : Questions administratives – rapport du Secrétariat

7. Le FBSC recommande que le Comité permanent prenne note du rapport.

Point 9.2 de l'ordre du jour : Questions administratives – rapport du PNUE

8. Le FBSC recommande que le Comité permanent prenne note du rapport et demande au PNUE de mettre sa politique sur les partenariats à la disposition des Parties.

Point 13 de l'ordre du jour : Dispositions concernant les sessions de la Conférence des Parties

9. Le FBSC n'a pas réussi à prendre de décision concernant la recommandation 17 b). En conséquence, le FBSC recommande que le Comité permanent :
- a) prenne note de la demande du Secrétariat d'ajouter dans le budget de fonctionnement une rubrique pour les dispositions concernant les sessions de la Conférence des Parties qui relève du fonds d'affectation spéciale CITES (CTL), pour la période triennale 2026-2028 ; et
  - b) invite le Secrétariat à soumettre cette demande à la 20<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties.